



UNE ÉLECTRICITÉ VERTE, PRODUITE LOCALEMENT, À PRIX STABLE ET RÉDUIT

Q : est-ce vraiment possible ?

R : oui, en participant à une opération d'Autoconsommation Collective (ACC). C'est ce que vous propose la commune de Montpezat et ses communes voisines. Cette coopérative construira une centrale photovoltaïque dont vous serez copropriétaire et co-gestionnaire, puis vous livrera votre électricité par le réseau public Enédis. Ce système, rendu possible par la loi de Transition Énergétique, fonctionne déjà dans certaines régions.

Q : quelles sont les conditions pour cela ?

R : seulement posséder un compteur Linky, qui a été justement conçu pour la distribution des renouvelables. Vous n'avez même pas besoin d'avoir une quelconque toiture, un quelconque accès au soleil, de faire des travaux, de prendre des risques avec un installateur peu scrupuleux, ou même d'engager votre capital.

